Justificatif généré le 25/07/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 25/07/2023
Département : (78) Yvelines
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/688188
N° d'annonce : 688188

DOLFINES

SA au capital de 7 416 577,39 €

Siège social : 12 Avenue des Prés 78180 MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

428 745 020 RCS VERSAILLES

– De la décision du Président du 03/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 500 000 € ;

– De la décision du Président du 04/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 222 222,22 € ;

– De la décision du Président du 05/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 222 222,22€ ;

– De la décision du Président du 06/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 625 000 € ;

– De la décision du Président du 10/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 333 333,33 € ;

– De la décision du Président du 11/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 1 000 000 € ;

– De la décision du Président du 18/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 666 666,66 €

– De la décision du Président du 19/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 2 500 000 €

– De la décision du Président du 20/07/2023, constatant la réalisation d'une augmentation de capital de 5 000 000 €

Il résulte que le capital social a été augmenté de la somme de 11 069 444,43 € pour le porter à 18 486 021,82 € par la création de 1 106 944 443 actions nouvelles de 0.01€

L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence

Mentions seront faites au RCS de VERSAILLES

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeN9vGfKc
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeN9vGfKc

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)